



Créez votre mare !

Abreuver le bétail, tanner les peaux, irriguer les prairies, rouir le lin, laver... Autrefois, des milliers de petits points d'eau artificiels creusés aux quatre coins de nos campagnes remplissaient ces fonctions. Puis, nos modes de vie ont changé radicalement. Devenues « inutiles », les mares sont aujourd'hui à l'abandon, ou même le plus souvent rebouchées. Pourtant, une nouvelle vie leur est possible.

Tout d'abord, pour être clair, on parle ici de petites pièces d'eau de taille modeste dont la profondeur n'excède pas le mètre. D'ailleurs, la mare s'assèche fréquemment et naturellement en période estivale. L'alimentation en eau provient de la pluie ou de la nappe. Rien à voir donc avec ces bassins et petits étangs à poissons dont la création est

devenu sport national, notamment dans les prairies humides. Si ces petites oasis ne remplissent donc quasiment plus leurs fonctions d'antan, elles jouent cependant un rôle majeur dans notre environnement. Elles constituent le dernier refuge pour de nombreux animaux et plantes dont l'eau est l'élément vital pour assurer leur cycle de reproduction ; elles ont un impact esthétique et paysager non négligeable ; localement, elles peuvent aussi présenter un intérêt hydrologique, culturel, scientifique et toujours pédagogique ; la mare est en effet une formidable école d'apprentissage.

C'est décidé, je m'y mets !

Quand on décide de creuser une mare, plusieurs questions se posent. L'imperméabilisation du fond se fait soit naturellement si le sol est argileux, soit par une bâche. Le choix de l'emplacement doit s'orienter plutôt vers le bas d'un terrain, afin de recueillir les eaux de ruissellement – non polluées ! Évitez la proximité des grands arbres dont les racines et les feuilles mortes peuvent être à l'origine de soucis (bâche percée, matières organiques). Afin de favoriser le développement des végétaux mais d'éviter aussi une évaporation trop importante, il faut trouver un bon compromis entre ombre et lumière ; l'idéal consiste à obtenir un ensoleillement sur les deux tiers de la surface. Les pentes des rives doivent être douces et la profondeur irrégulière, par paliers, avec une zone profonde



© M. Riou

LA GRENOUILLE VERTE COLONISE RAPIDEMENT DANS LES NOUVELLES MARES.



UNE PETITE MARE DE JARDIN OÙ LA VIE FOISONNE !

d'au moins 80 cm, afin d'éviter gel ou assèchement total. Les plantes assurent l'oxygénation, fournissent de la nourriture et servent de support de ponte aux animaux ; après vous être assuré qu'elles ne sont pas protégées, cueillez-en quelques pieds au bord de l'eau près de chez vous. L'iris, la salicaire, la massette, le potamo... font partie des incontournables. Mais vous pouvez aussi laisser faire la nature ! C'est ce que vous ferez de toute façon en ce qui concerne la faune, car il est interdit d'importer des animaux tels que les amphibiens ; si votre mare est accueillante, ils viendront tout seuls comme de nombreux autres animaux, et la colonisation est souvent très rapide. N'introduisez pas de plantes envahissantes (jussie, myriophylle), ni de poissons ! Votre mare deviendrait alors un cimetière. Enfin, pour éviter un inévitable comblement par les végétaux, n'oubliez pas d'en extraire de temps en temps les années suivantes (d'octobre à décembre).

Voilà, il ne vous reste ensuite qu'à observer l'évolution des choses. Une fleur qui perce la surface de l'eau, un triton qui pond, l'iris qui s'épanouit, un cœur de libellules, l'éclat des perles de rosée sur la toile de l'épeire... Le spectacle est quotidien, chaque mois de l'année. Vous venez de mener une action en faveur de la biodiversité, tout en égayant votre environnement. L'utile à l'agréable...

Michel Riou